

COUVERTS VEGETAUX

BIEN DEBUTER

CONTEXTE:

Le Projet DECOUVEG « Couverts Végétaux et Engrais Verts – Une pratique complémentaire dans la gestion des sols pour les vignobles à haute densité ? » a été sélectionné lors de l'Appel à Projets du BIVB en 2019. Il est porté par les Chambres d'Agriculture de l'Yonne et de Côte-d'Or, le Vinipôle Sud Bourgogne, le GEST, Bio Bourgogne et le BIVB.

Ce projet, d'une durée de 2 ans, a pour objectifs de tester la faisabilité de la technique dans le vignoble bourguignon et de fournir aux viticulteurs un ensemble d'informations fiables, validées et reproductibles, sur la démarche de mise en œuvre des couverts végétaux et engrais verts, à partir d'approches expérimentales (plateformes) et pratiques (réseau de parcelles viticulteurs)

QUELQUES DEFINITIONS

Définition Couverts végétaux : couverts temporaires, semés de fin juillet à début octobre (avant ou après vendange) et détruits au printemps, ou permanents.

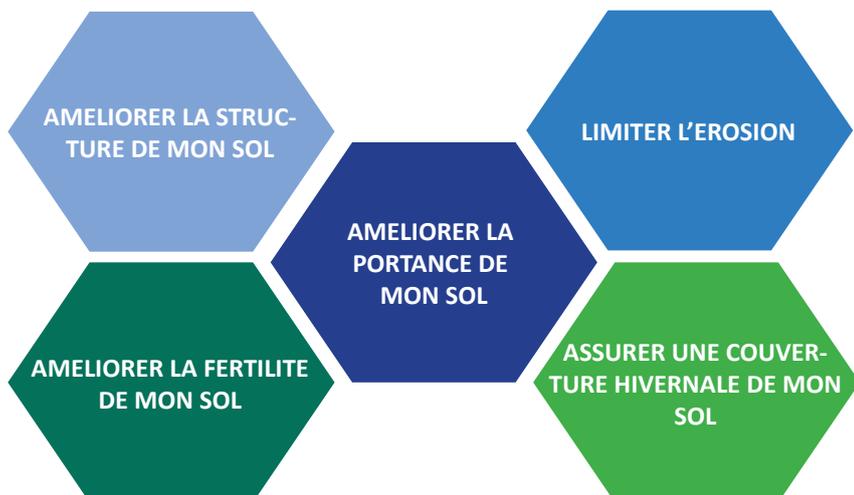
Définition engrais verts : ils font partie de la famille des couverts végétaux. Ils sont en place moins de 1 an dans la parcelle et ont une visée souvent fertilisante, mais également parfois restructurante.



POURQUOI ? QUELS OBJECTIFS ?

Il est important de bien réfléchir à l'objectif souhaité. Pourquoi veut-on mettre en place des couverts végétaux ?

Voici quelques exemples pour lesquels la mise en place d'un couvert végétal peut-être adaptée :



Cette réflexion est à mener bien en amont des semis afin de les réaliser dans les meilleures conditions (achat des semences, disponibilité du matériel) => par exemple pour des semis 2021, il faut y réfléchir dès le début d'année.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Semer à partir de fin juillet/début août et jusqu'à début octobre, en adaptant le type de graines selon les pratiques (état de sécheresse des sols, conditions de récolte mécaniques ou manuelles) et de la météo. Il n'y a pas de recette idéale : le bon sens paysan doit primer ! Il ne faut semer que si les conditions sont bonnes (conditions du sol, approche d'une pluie...) et ne pas semer pour semer. Globalement la destruction se fait au mois de mars, lorsque le couvert est suffisamment développé et que les conditions de ressuyage sont présentes.



Attention aux gelées. Dans une parcelle peu vigoureuse, absolument détruire au printemps.

QUAND ?

Où se fournir ?

Les sources sont multiples : coopératives agricoles, distributeurs locaux, semenciers locaux, internet... Attention lorsque vous êtes certifié en bio, il faut se fournir en semences issues de l'AB.

OU ?

COMBIEN ?

Cette technique a un coût, entre 200 et 500 €/ha selon les semences et le matériel.

Pour les semences, de 50 à 200 €/hectare semé, variable en fonction des espèces, de leur origine et de la densité de semis.



Prévoir la commande des semences en amont (dès le début du printemps pour un semis d'automne).

COMMENT ?



L'idéal est de semer avec un semoir adapté (autoconstruction ou achat dans le commerce, utilisable pour des mélanges hétérogènes, réglable en profondeur...).

Les semis à la volée ou avec des semoirs manuels ne sont pas les plus adaptés et les plus performants. Les résultats seront alors aléatoires...



Ne pas semer trop large (penser à la largeur de l'outil de destruction) et adapter le choix des graines (taille) au type de semoir.

Pour la destruction, l'idéal est de les broyer au printemps et de les enfouir superficiellement 10 à 15 jours après (avec des disques ou des griffes).

Ne pas enfouir directement un couvert bien développé.



Dans ces conditions ces pratiques répondent à un objectif d'engrais vert.

QUOI ?

Quoi/Que semer ? Les mélanges sont à privilégier. Chaque famille à son intérêt : légumineuses pour l'azote, graminées comme structurant de surface, crucifères pour la production de biomasse et le piégeage d'azote automnal.

Le mélange sera orienté selon les objectifs souhaités et réfléchis en amont. Il vaut mieux commencer par des mélanges simples.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

À l'issue du projet en cours, les résultats de ces essais feront l'objet d'une publication spécifique et plus complète.

CONTACTS DES PARTENAIRES DU PROJET



Lucie GUILLOTIN
lucie.guillotin@bivb.com



Florent BIDAUT
florent.bidaut@vinipole-sud-bourgogne.fr



Benoît BAZEROLLE
benoit.bazerolle@cote-dor.chambagri.fr



Guillaume MORVAN
g.morvan@yonne.chambagri.fr



Agnès BOISSON - agnes.boisson@biobourgogne.org
Elise RIVIERE - elise.riviere@biobourgogne.org



Agnès MATHE
contact@asso-gest.fr